**FFESSM CODEP 87**

**COMPTE RENDU RÉUNION DE RENTRÉE AQUAPOLIS - NAP APNÉE**
**RÉUNION LIMOGES MÉTROPOLE ET AQUAPOLIS MARDI 5 SEPTEMBRE 2023**

Personnes présentes lors de cette réunion :
2 personnes pour Limoges Métropole
2 personnes pour Aquapolis
Mickael Ampouli Entraineur apnée - Sub2O
Aurélien Lazeiras president FFESSM CODEP 87 du club ASORTF
Michel Le Normand - Entraineur apnée - CSL
Jean-Jacques Lamouline - Entraineur apnée - LORC (anciennement le racing)
Activités concernées : NAP, Apnée

La convention ne concerne que les deux lignes d’eau de la NAP dans le bassin de 50m le mercredi et la ligne d’eau apnée compétition le vendredi.
Nos interlocuteurs ont été agréablement surpris que nous soyons plusieurs clubs représentés et que nous parlons que d’une seule voix, dans la bonne entente.
Il faut aussi penser à remplir le carnet de présences à chaque entrainement le mercredi et le vendredi

Voici les réponses aux questions posées :
1 – Horaires d’entraînements des bassins : Les mêmes : 20h à 22h dans l’eau.
2 – Date de reprise des entraînements : 13 septembre 2023
3 – Vestiaires : Utiliser en premier les vestiaires 9 et 10 qui nous sont réservés.
4 – Renouvellement des Cartes d’entrée :
Il faut les redonnées à Béatrice afin de les renouveler pour la saison à venir le plus tôt possible.
5 – Utilisation du bassin multifonctions :
Nous avons les mêmes lignes d’eau que la saison dernière. Nous pouvons installer les lignes flottantes afin de bien séparer les groupes. Il ne faut pas forcer sur les trappes sur lesquelles nous accrochons les lignes sous peine de les casser. Il faut aussi se munir d’une clef à pipe de 13 et de 15.

6 – Utilisation du bassin de 50 m concernant les séances compétition et NAP :
Nous pourrons toujours utiliser le vendredi la 1ère ligne d’eau à gauche pour la compétition aux mêmes horaires.
Les 2 lignes d’eau concernant la Nage Avec Palme sont maintenues.
7 – Utilisation du bassin ludique pour des séances d’apnée statique : La réponse est non.
Par contre, si nous voulons programmer une séance d’apnée statique, il faut le signaler à Aquapolis quelques jours avant afin que les techniciens qui ont les clefs descendent le fond à la profondeur désiré : 1m30 par exemple.
Il faudrait aussi établir un planning d’utilisation du fond à 1m30 et le donner à Aquapolis.
8 – Entraînements pendant les vacances scolaires :
Nous pouvons utiliser le bassin de 50 m pendant celles-ci
Pour la Commission apnée FFESSM CODEP 87 - Michel Le Normand
Résolution soumise à l’approbation du Comité Directeur FFESSM CODEP 87